Les bandeaux de casquette des officiers généraux de marine et des hauts-fonctionnaires de la marine

Parler de bandeaux de casquette de ces officiers n'aurait guère de sens si n'était pas évoquée l'histoire de la casquette de ces officiers.

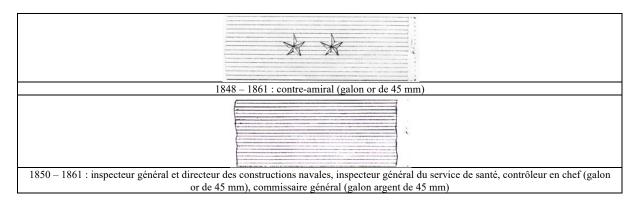
Si la casquette apparut officiellement sur la tête des officiers subalternes et supérieurs de vaisseau en petite tenue le 20 juillet 1837, elle ne coiffa les officiers des mêmes catégories du commissariat qu'à partir du 23 décembre 1847 et des autres corps ainsi que du sommet de la hiérarchie navale (contreamiraux et vice-amiraux) qu'à partir du 1^{er} décembre 1848, en petite tenue également. Pour les hautsfonctionnaires, au sommet de la hiérarchie des corps assimilés il fallut attendre le 17 avril 1850.

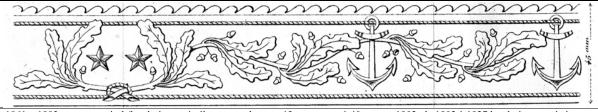
Dès la fin de 1848, il fallut donc déterminer les marques de grade des casquettes des contre-amiraux et vice-amiraux : rien de bien original alors, pas de broderies de branches et feuilles de chêne, mais un simple large galon or de 45 mm de hauteur orné sur le devant des étoiles argent du grade. Lorsque, moins de dix-huit mois plus tard, il fut nécessaire de définir le bandeau de casquette des hauts-fonctionnaires, la marine s'en inspira, retenant le même large galon or pour les inspecteurs généraux et les directeurs des constructions navales, l'inspecteur général du service de santé et les contrôleurs en chef, mais naturellement sans étoiles. Ce galon était argent pour les commissaires généraux.

Le 5 décembre 1861, tous ces larges galons furent remplacés par des broderies aux distinctives des corps, mais l'histoire n'allait pas s'arrêter là. D'abord parce que la haute-hiérarchie allait évoluer jusqu'à nos jours, avec la création de nouveaux corps et donc de nouveaux grades au sommet de leurs hiérarchies, mais aussi parce que, dès la Troisième République, allaient se manifester quelques tentations simplificatrices. Elles toucheraient d'abord le nombre de rangs de broderies, traditionnellement deux pour les vice-amiraux et hauts-fonctionnaires de cette assimilation et un seul pour les contre-amiraux et assimilés jusqu'au 17 mai 1983 (notons que le bandeau de casquette de l'amiral, dignité qui s'éteignit de fait avec la mort de Rigault de Genouilly en 1873, n'a jamais été défini, ce qui devait de fait exclure le port de la casquette par ces officiers). A partir de cette date, seul le nombre d'étoiles distingue les grades des officiers généraux de tous les corps. Elles concerneraient par ailleurs la présence ou non d'une baguette dentelée – pour les corps assimilés, celle-ci se substitua au début au deuxième rang de broderie –, voire d'une soutache argent supplémentaires pour certains vice-amiraux exerçant des fonctions supérieures.

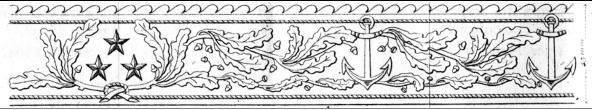
Enfin, seraient plus tard introduites des casquettes de mer, avec un bandeau simplifié et donc moins onéreux, dont le port fut autorisé aux seuls officiers généraux de marine à partir du 12 mai 1912 et jusqu'à il y a une cinquantaine d'années. Nous le traiterons dans un autre article.

Examinons ces évolutions par l'image, dans leur ordre d'apparition.

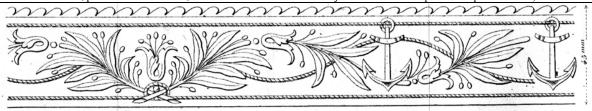




1861 – 1983 : contre-amiral (broderies or, étoiles argent, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902, de 1902 à 1927 broderies en soie jaune sur fond blanc pour la casquette blanche)



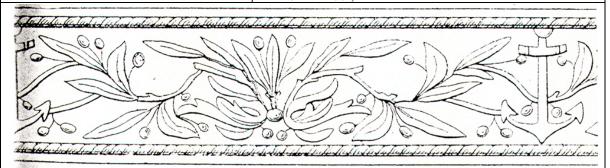
1861 – 1983 : vice-amiral (broderies or, étoiles argent, s'ajoute une soutache argent pour certains vice-amiraux à partir de 1891, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902, de 1902 à 1927 broderies en soie jaune sur fond blanc pour la casquette blanche)



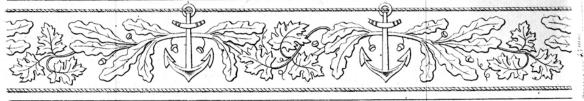
1861 – 1902 : inspecteur général du génie maritime (broderies or, largeur 45 mm)



1861 – 1967 : directeur des constructions navales, ingénieur général de 2° classe du génie maritime (1914) (broderies or, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902)



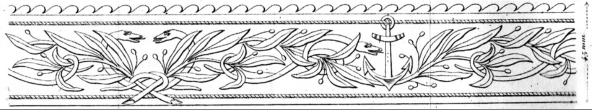
1861 – 1968 : ingénieur hydrographe en chef, directeur d'hydrographie (1899), ingénieur hydrographe général (1921), ingénieur hydrographe général de 2° classe (1929) (broderies or, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902)



1861 – 1983 : commissaire général, directeur du commissariat (1899), commissaire général de 2° classe (1929) (broderies argent, largeur 45 mm, passe or et 40 mm en 1902)



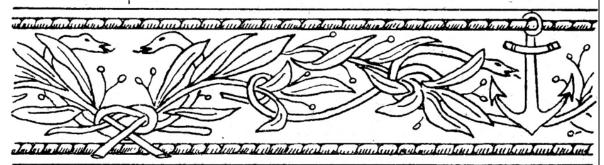
1861 – 1966 : inspecteur en chef, inspecteur général (1899), contrôleur général de 2° classe (1902) (broderies or, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902)



1861 – 1902 : inspecteur général du service de santé (broderies or, largeur 45 mm)



1861 – 1983 : examinateur, examinateur inspecteur général (1914), professeur général d'hydrographie (1929), professeur général de la marine marchande (1945), professeur général de l'enseignement maritime (1965) (broderies or, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902)



1865 – 1968 (voire plus pour les officiers généraux affectés dans la marine) : directeur du service de santé, médecin général de 2° classe (1907) + pharmacien chimiste général de 2° classe (1919) (broderies or, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902)



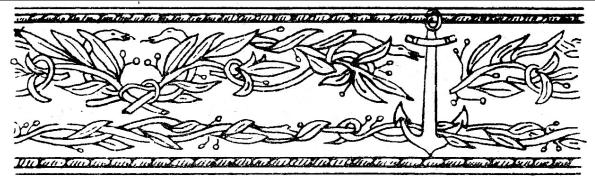
1892 – 1966 : mécanicien inspecteur général, mécanicien général de 2° classe (1905), ingénieur mécanicien général de 2° classe (1925) (broderies or, largeur 45 mm, puis 40 mm en 1902)



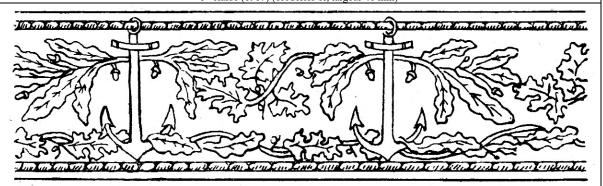
1902 – 1966 : contrôleur général de 1^{re} classe (broderies or, largeur 40 mm)



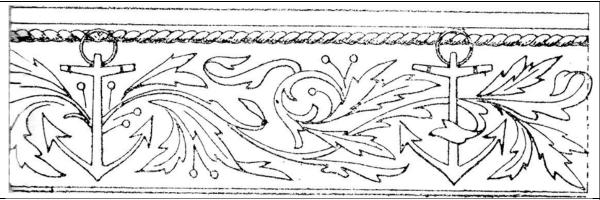
1902 – 1967 : inspecteur général du génie maritime (broderies or, largeur 40 mm)



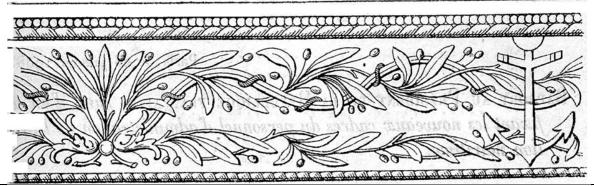
1902 – 1968 (voire plus pour les officiers généraux affectés dans la marine) : inspecteur général du service de santé, médecin général de 1^{re} classe (1907) (broderies or, largeur 40 mm)



1900 – 1983 : inspecteur général du commissariat, commissaire général de 1^{re} classe (1929) (broderies or, largeur 45 mm, passe à 40 mm en 1902)



1904 – 1983 : administrateur général de l'inscription maritime, administrateur général de 2º classe de l'inscription maritime (1926), administrateur général de 2º classe des affaires maritimes (1967) + administrateur général des services centraux de la marine (1945) (broderies or, largeur 40 mm)



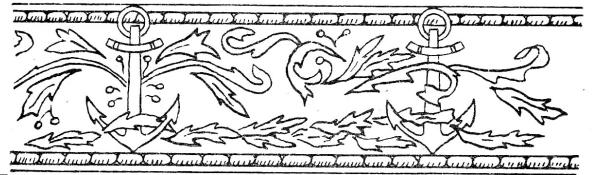
1908 – 1966 : mécanicien général de 1^{re} classe (broderies or, largeur 40 mm)



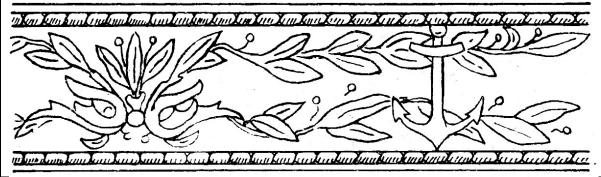
1910 – 1967 : ingénieur général de 1^{re} classe d'artillerie navale (broderies or, largeur 40 mm)



1910 – 1967 : ingénieur général de 2° classe d'artillerie navale (broderies or, largeur 40 mm)



1926 – 1983 : administrateur général de 1^{re} classe de l'inscription maritime, administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (1967) (broderies or, largeur 40 mm)



1938 – 1968 : ingénieur général hydrographe de 1^{re} classe (broderies or, largeur 40 mm)



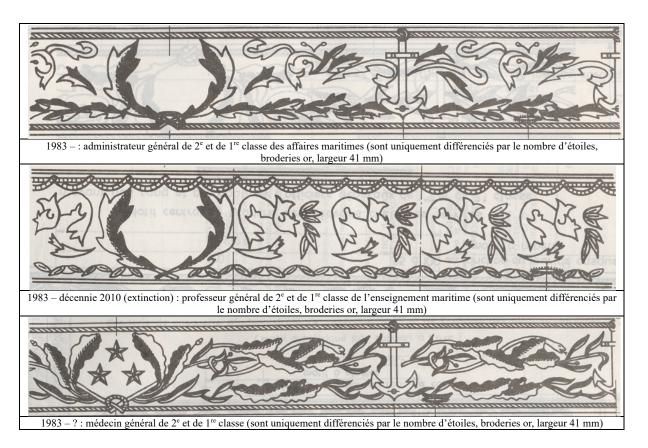
1983 – : contre-amiral, vice-amiral d'escadre, amiral (sont uniquement différenciés par le nombre d'étoiles, broderies or, largeur 41 mm)



1983 – : commissaire général de 2° et de 1^{re} classe (sont uniquement différenciés par le nombre d'étoiles, broderies or, largeur 41 mm)



1983 – 2014 : ingénieur général de 2^e et de 1^{re} classe des études et techniques de travaux maritimes (sont uniquement différenciés par le nombre d'étoiles, broderies or, largeur 41 mm)



Ultime précision, la commission de la tenue du 9 décembre 1977 décida la réalisation de bandeaux à la broderie « mécanique », moins onéreux pour les intéressés et à l'époque réservés à la seule tenue de service courant, mais nettement moins beaux que les bandeaux brodés à la main en cannetille.

© VAE (2S) Eric Schérer – 2023